

Club du recyclage de l'emballage léger

**CELAA**

en aluminium et en acier

# VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE POUR LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES





## AMÉLIORER LE RECYCLAGE DE L'ALUMINIUM, UNE NÉCESSITÉ ENVIRONNEMENTALE ET ÉCONOMIQUE

L'aluminium fait partie intégrante de notre quotidien puisqu'il trouve des applications dans de multiples domaines, dont l'emballage ménager, un marché estimé en France entre 55 000 et 70 000 tonnes par an (*Source : France Aluminium Recyclage, 2012*).

### L'ALUMINIUM, UN MATÉRIAU 100% RECYCLABLE INSUFFISAMMENT VALORISÉ

Ce matériau présente en effet l'avantage d'être 100 % recyclable et ce à l'infini, sans altération de ses propriétés ni perte de poids. De plus, l'aluminium de seconde fusion (recyclé) permet d'économiser 95 % de l'énergie nécessaire à son extraction, tout en ne générant que 5 % d'émissions de gaz à effet de serre.

Or, malgré ses indéniables bénéfices économiques et environnementaux, son taux de recyclage s'élevait à 32 % seulement en 2012. C'est l'un des matériaux d'emballage ménager les moins bien recyclés, la moyenne s'établissant à 67 % (*Source : rapport annuel Eco-Emballages 2012*).

Un constat qui s'explique notamment par la faible proportion d'emballages en aluminium au regard de la totalité des emballages mis sur le marché. Ils représentent 58 000 tonnes (*Source : Synthèse Emballages Ménagers de l'Ademe, 2010*) sur les 4,7 millions de tonnes d'emballages déclarés auprès d'Eco-Emballages (verre, papier/carton, plastique, aluminium et acier).

Conséquence : les centres de tri sont insuffisamment équipés pour le tri optimal de l'ensemble des emballages en aluminium. Ils traitent majoritairement les grands emballages rigides en aluminium (canettes, aérosols ou autres boîtes de conserve). Les plus petits - inférieurs à la taille d'un pot de yaourt -, semi-rigides ou souples sont rejetés du process de tri. Canettes écrasées de petite taille, barquettes, couvercles, bouchons, opercules, dosettes de café ou papier aluminium ne peuvent donc pas être recyclés.

**Cette situation est d'autant plus insatisfaisante que la filière industrielle de recyclage d'aluminium en France manque de matière à recycler.**

**32 %**

▶ *taux de recyclage actuel de l'aluminium,  
alors que celui-ci est recyclable à*

**100 %**

▼ *à l'infini, sans altération de ses propriétés  
ni perte de poids*



## PREMIÈRE ÉTAPE (2009/2013): MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DANS LES CENTRES DE TRI

Intégrer ces petits déchets en aluminium au tri sélectif et ainsi favoriser le geste de tri chez les citoyens constitue donc une démarche de longue haleine. Elle suppose, en effet, une modification des outils et techniques utilisées dans les centres de tri, une sensibilisation renforcée sur les consignes de tri de tous les emballages métalliques et un accompagnement financier pour encourager les changements nécessaires.

### LE CLUB DE L'EMBALLAGE LÉGER EN ALUMINIUM ET EN ACIER (CELAA), UN ACTEUR ENGAGÉ EN FAVEUR DE L'OPTIMISATION DU TRI ET DU RECYCLAGE DE L'ALUMINIUM DEPUIS 2009

Ce sont l'essentiel des missions que s'est fixé le CELAA. Ce Club a été créé en mai 2009 sous l'impulsion d'entreprises engagées dans des projets en matière de développement durable comme Nespresso, France Aluminium Recyclage (FAR), Veolia Propreté, SITA, Ball Packaging, BCME France, SNFBM, Alfyma...). Le CELAA est co-présidé par Gérard Miquel, Sénateur et Président du Conseil général du Lot, Président du Conseil National des Déchets et Philippe Vitel, Député et Conseiller général du Var.

**Dès 2010, grâce aux financements apportés par Nespresso et d'autres membres du CELAA, 4 centres de tri pilotes ont pu être équipés d'un dispositif de tri adapté :**

- dans les Alpes-Maritimes (SIVADES/IHOL à Cannes-La-Bocca) ;
- dans le Var (Pizzorno au Muy) ;
- dans le Lot (SYDED à Catus) ;
- dans les Hauts-de-Seine (SYCTOM de Paris/GENERIS à Nanterre).

Il s'agit d'une **machine à courants de Foucault**, installée sur la fraction des refus et/ou des fines (< à 50 ou 70 mm) en complément du tri des emballages rigides de la chaîne principale.

Cette première expérimentation a bénéficié de l'appui méthodologique d'Eco-Emballages. Depuis la mise en place des premiers tests dans les collectivités, l'AMF a participé aux travaux du CELAA, notamment aux réflexions sur les consignes de tri et les dispositifs de collecte et de tri des collectivités participant à l'expérimentation.






**RÉSULTAT, EN 3 ANS D'EXPÉRIMENTATION SEULEMENT, LE CELAA A SU ÉTABLIR LA FAISABILITÉ TECHNIQUE, L'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE ET LA PERTINENCE ENVIRONNEMENTALE DE L'OPTIMISATION DU TRI DES EMBALLAGES EN ALUMINIUM ET EN ACIER.**

**Faisabilité technique** - L'installation d'une machine à courants de Foucault dans les 4 centres a permis d'augmenter jusqu'à 200 % le taux de captage de l'aluminium. Davantage d'emballages en acier présents dans les fines ou refus des centres de tri ont également pu être récupérés.

**Intérêt économique** - Une machine à courants de Foucault constitue un investissement assez raisonnable à l'échelle d'un centre de tri (entre 100 K€ et 300 K€ selon les adaptations nécessaires). Ainsi, son amortissement se révèle particulièrement intéressant dans les centres de plus grande taille et peu performants dans le tri de l'aluminium et de l'acier avant l'expérimentation. Côté collectivités, les revenus inhérents à la revente des matériaux, l'économie de l'enfouissement et les soutiens versés par Eco-Emballages à la tonne supplémentaire sont d'autant plus intéressants que les consignes de tri sont renforcées.

**Pertinence environnementale** - Sur la durée de l'expérimentation, ce sont près de 250 tonnes d'emballages métalliques qui ont été recyclées et ont échappé à l'incinération ou à l'enfouissement, contribuant ainsi aux objectifs de recyclage fixés par le Grenelle de l'Environnement.

**Le CELAA a également travaillé à la consolidation de la filière de reprise et de valorisation des emballages souples en aluminium aux côtés de France Aluminium Recyclage.** Les emballages rigides ou semi-rigides en aluminium pourront toujours être envoyés dans les filières de reprise classiques (recyclage de l'aluminium dans les fours de fusion). Les emballages souples en aluminium seront, quant à eux, orientés vers une unité de pyrolyse qui garantira un recyclage efficace.



**4** en **ANS** *les résultats ont montré que l'on peut augmenter le taux de captage de l'aluminium jusqu'à* **200 %**



## DEUXIÈME ÉTAPE (2014 / 2016) : LE « PROJET MÉTAL », UN PROGRAMME AMBITIEUX INITIÉ PAR LE CELAA, ECO-EMBALLAGES ET L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE

Le développement de la collecte, du tri et du recyclage des petits emballages et objets en métal est donc devenu un enjeu à vocation nationale. Afin d'encourager l'ensemble des acteurs impliqués - collectivités locales, associations, opérateurs, metteurs sur le marché, recycleurs et citoyens - le CELAA, Eco-Emballages et l'Association des maires de France (AMF) ont décidé de s'associer pour déployer un programme de renforcement de la collecte, du tri et du recyclage baptisé « Projet métal ».

### LE « PROJET MÉTAL », UN PARTENARIAT TRIPARTITE D'ENVERGURE NATIONALE

À l'initiative du CELAA, ce partenariat conclu pour une durée de 3 ans (2014 à 2016) avec Eco-Emballages et l'AMF a pour ambition de porter au niveau national le « Projet métal » et son développement.

- L'AMF s'engage à informer ses membres sur le projet afin de les encourager à envoyer leurs candidatures et à soutenir le renforcement des consignes de tri.
- Eco-Emballages s'applique à promouvoir le projet auprès des collectivités signataires d'un Contrat pour l'action et la performance (proposé par Eco-Emballages aux collectivités), d'accompagner les collectivités sélectionnées sur candidature dans le cadre du standard expérimental et de leur verser un soutien financier pour chaque tonne triée et recyclée.
- Enfin, en complément de son travail de sensibilisation et de promotion du « Projet métal », le CELAA s'assure que le fonds de dotation pour le recyclage des petits aluminiums créé par Nespresso accompagne bien les collectivités éligibles.

### LE STANDARD EXPÉRIMENTAL D'ECO-EMBALLAGES, UN SOUTIEN POUR LES COLLECTIVITÉS QUI RECYCLENT LES PETITS EMBALLAGES EN ALUMINIUM

Eco-Emballages offre la possibilité aux collectivités de produire, en plus du standard classique de tri, un **standard expérimental sur les petits emballages en aluminium**. **Afin de les encourager à s'engager dans cette démarche novatrice, ce standard expérimental bénéficie du même soutien financier que le standard classique.**

Les collectivités intéressées devront soumettre leur candidature auprès d'Eco-Emballages en s'assurant de pouvoir capter des quantités de métaux significatives à un coût maîtrisé. Chaque projet retenu fera l'objet de la signature d'une convention spécifique.

Pour prétendre au standard expérimental, dont le montant sera équivalent à celui du standard sur l'aluminium rigide, les collectivités devront engager des actions de communication destinées à mobiliser les habitants pour le tri des emballages et objets en aluminium de petite dimension.



## LA CRÉATION D'UN FONDS DE SOUTIEN COMPLÉMENTAIRE, UNE INITIATIVE INÉDITE SIGNÉE NESPRESSO

*Nespresso*, membre fondateur du CELAA, a décidé d'apporter son soutien aux collectivités qui mettront en place le standard expérimental avec la création d'un fonds de soutien complémentaire. Ce fonds de dotation a pour objectif de rémunérer la performance de tri des petits emballages et produits en aluminium des collectivités et ainsi de leur garantir un niveau de revenu intéressant.

Le financement qui leur sera proposé s'élèvera à 300 euros par tonne triée et valorisée, quelle que soit sa qualité et sa teneur en aluminium.

Avec cette initiative inédite, *Nespresso* souhaite inciter l'ensemble des parties prenantes à prendre en compte le recyclage et la valorisation des petits emballages en aluminium. L'entreprise a, en effet, choisi d'ancrer le développement durable au cœur de ses décisions. Faciliter la collecte des capsules usagées auprès des consommateurs et favoriser la valorisation de l'aluminium font pleinement partie de ses engagements.


Et *Nespresso* s'investit au-delà du recyclage. L'entreprise collabore avec UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature), des associations de la société civile et des entreprises leaders dans l'industrie de l'aluminium à la définition d'un standard relatif à l'aluminium durable qui devrait voir le jour en 2014.

le financement sera de

300 €

par tonne triée et valorisée, quelles que soient sa qualité et sa teneur en aluminium





EN CONCLUSION, AVEC CE « PROJET MÉTAL », LE CELAA, ECO-EMBALLAGES ET L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE ONT POUR AMBITION COMMUNE DE RENFORCER LE PRINCIPE D'UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE, D'AUGMENTER LE RECYCLAGE DES EMBALLAGES EN ALUMINIUM ET EN ACIER ET DE PARTICIPER À LA DYNAMISATION DE LA FILIÈRE ALUMINIUM.

**SERVICE DE PRESSE DU CELAA**

Hélène Boyer 01 47 59 56 39 – [hboyer@webershandwick.com](mailto:hboyer@webershandwick.com)

Pauline Ménage : 01 47 59 56 43 – [pmenage@webershandwick.com](mailto:pmenage@webershandwick.com)

(Visuels sur demande)







## À PROPOS DE...

### CLUB DE L'EMBALLAGE LÉGER EN ALUMINIUM ET EN ACIER (CELAA)

Le CELAA a été créé en mai 2009, sous l'impulsion d'entreprises convaincues de la nécessité d'améliorer le recyclage des emballages en aluminium et en acier. Gérard Miquel, Sénateur et Président du Conseil général du Lot, Président du Conseil National des Déchets et Philippe Vitel, Député et Conseiller général du Var sont les co-Présidents du CELAA.

Le Club de l'Emballage Léger en Aluminium et en Acier entend contribuer à la redynamisation de la filière métal en améliorant le tri et le recyclage des emballages en aluminium et en acier et rappelant son intérêt économique et environnemental.

#### Les membres du CELAA sont :

ALFYMA  
Ball Packaging  
BCME France  
France Aluminium Recyclage (membre fondateur)  
Nespresso (membre fondateur)  
SITA  
SNFBM  
Veolia Propreté

Pour plus d'information : [www.celaa.fr](http://www.celaa.fr)







## ECO-EMBALLAGES



Eco-Emballages assure le pilotage du dispositif national de tri et de recyclage des emballages ménagers. Entreprise privée, agréée par l'Etat, Eco-Emballages a une mission qui s'inscrit dans une démarche d'intérêt général au bénéfice du consommateur citoyen. Son objectif est de garantir l'efficacité environnementale et sociale du dispositif à un coût optimisé. Le Point Vert est à ce titre une garantie pour le citoyen de l'engagement des entreprises pour limiter l'impact environnemental des emballages. Aujourd'hui, grâce au geste quotidien de millions de Français, 67 % des emballages ménagers sont recyclés en France. Pour atteindre demain l'objectif de 75 % de recyclage, Eco-Emballages agit de l'amont à l'aval pour l'éco-conception et l'augmentation du recyclage en mobilisant l'ensemble des acteurs – entreprises, collectivités, associations, filières de recyclage.

**Pour plus d'information : [www.ecoemballages.fr](http://www.ecoemballages.fr)**

## ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE (AMF)



Créée en 1907, reconnue d'utilité publique dès 1933, l'histoire de l'AMF se confond avec la défense des libertés locales. Force de proposition et de représentation, l'AMF intervient comme interlocuteur privilégié des pouvoirs publics. Dans le cadre de leur activité de conseil et d'aide à la décision, les services de l'AMF exercent un suivi continu de l'actualité législative et réglementaire des collectivités. Plus de 36000 maires et présidents d'EPCI, assurent sa légitimité. L'AMF est particulièrement attachée à la politique de développement du recyclage des déchets des ménages, fondée sur la conjugaison des efforts de tous les acteurs concernés. C'est cette approche partenariale qui a conduit l'AMF à participer à cette initiative, qui porte sur les emballages les plus petits et les plus difficiles à capter. Les Français sont particulièrement concernés par la politique de tri et de recyclage des déchets et ont des attentes fortes à l'égard de leur maire dans ce domaine.

**Pour plus d'information : [www.amf.asso.fr](http://www.amf.asso.fr)**

**Twitter : @l\_amf**

## NESPRESSO



Si le café est au cœur de l'activité de Nespresso, le plaisir du consommateur est sa raison d'être. Innovation, proximité et expertise sont les maîtres mots de Nespresso depuis plus de 27 ans. L'entreprise propose ainsi des expériences sur-mesure et sans cesse renouvelées aux Membres de son Club, de la préparation à la dégustation de ses 22 Grands Crus de café de la plus haute qualité. De la cerise de café à la tasse et même au-delà, Nespresso a choisi d'ancrer le développement durable au cœur de ses décisions. Faciliter la collecte des capsules usagées auprès des consommateurs et favoriser la valorisation de l'aluminium (un matériau 100 % recyclable qui préserve la très haute qualité des cafés) font pleinement partie des engagements de l'entreprise. Basée à Lausanne, en Suisse, Nestlé Nespresso est présente dans plus de 60 pays et compte plus de 8000 collaborateurs. En 2012, l'entreprise gérait un réseau de distribution international de plus de 300 boutiques exclusives, dont 27 en France.

**Pour plus d'information : [www.nespresso.com/ecolaboration](http://www.nespresso.com/ecolaboration)**